Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité (paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le jeudi 18 septembre 2025 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 3e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Christian Brault, Mathieu Gagné, Paul Lavallière, Jean-François Poirier sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Mélanie Genesse, formant quorum.

Sont absents à cette séance, monsieur le maire, Yves Daoust ainsi que Julie Baillargeon, conseillère.

Est également présente madame Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la mairesse suppléante déclare la session ouverte.

25-09-130 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 18 septembre 2025.

Il est proposé par M. Jean-François Poirier
Appuyé par M. Christian Brault
Et unanimement résolu

Que le conseil de la municipalité (paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, en y ajoutant le point 5.3, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 21 août 2025
4. Période de questions / intervenants
5. Urbanisme / Environnement
   - 5.1 Élaboration de plans et devis pour un tracé de conduite pluviale du rond-point Sainte-Marie – Octroi de contrat
   - 5.2 Expertise concernant le drainage de la rue Charles-Larocque – Octroi de contrat
   - **5.3 Règlement numéro 18-136-3 modifiant le règlement numéro 18-136 décrétant un programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague – Avis de motion et dépôt du projet de règlement**
6. Administration générale / Finances / Greffe
   - 6.1 Comptes à payer
7. Loisirs et vie communautaire
   - 7.1 Conception de vidéos « Les grandes entrevues » – Octroi de contrat
8. Travaux publics / Voirie
9. Sécurité incendie / Sécurité publique et civile
10. Varia
11. Levée de la séance

ADOPTÉ

25-09-131 APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2025

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2025, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Les questions ont été répondues sur place.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

25-09-132 ÉLABORATION DE PLANS ET DEVIS POUR UN TRACÉ DE CONDUITE PLUVIALE DU ROND-POINT SAINTE-MARIE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la nécessité de procéder à l'élaboration de plans et devis incluant une étude préliminaire relative au tracé de la conduite pluviale du rond-point Sainte-Marie;

ATTENDU l'offre de services budgétaire reçue par la firme d'ingénierie Les Services EXP de 13 160 $, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Gagné
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat pour l'élaboration de plan et devis d'un tracé de conduite pluviale dans le rond-point Sainte-Marie à la firme d'ingénierie Les Services EXP, selon l'offre de services déposée.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif à l'octroi de ce contrat, le cas échéant.

De financer cette dépense à même le Fonds quartier du Canal.

ADOPTÉ

25-09-133 EXPERTISE CONCERNANT LE DRAINAGE DE LA RUE CHARLES-LAROCQUE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la volonté de procéder à l'analyse du drainage des eaux pluviales de la rue Charles-Larocque située dans le quartier Sainte-Marie;

ATTENDU la volonté de procéder également à l'analyse d'un début d'affaissement de la chaussée d'une section de la rue Charles-Larocque;

ATTENDU l'offre de services budgétaire reçue par la firme d'ingénierie Shellex de 3 500 $, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par M. Paul Lavallière
Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat pour l'expertise du drainage de la rue Charles-Larocque à la firme d'ingénierie Shellex, selon l'offre de services déposée.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif à l'octroi de ce contrat, le cas échéant.

ADOPTÉ

25-09-134 **RÈGLEMENT NUMÉRO 18-136-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 18-136 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est, par la présente, donné par M. Jean-François Poirier qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 18-136-3 modifiant le règlement numéro 18-136 décrétant un programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

Est également déposé, le projet de règlement numéro 18-136-3.

ADOPTÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / FINANCES / GREFFE

25-09-135 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Christian Brault
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes annexée aux présentes et totalisant un montant de 322 803,39$, soit approuvée.

ADOPTÉ

LOISIRS / CULTURE / VIE COMMUNAUTAIRE

25-09-136 **CONCEPTION DE VIDÉOS « LES GRANDES ENTREVUES » – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU la volonté d'enregistrer de grandes entrevues afin de capter sur vidéo des souvenirs relatifs à l'histoire de la Municipalité;

ATTENDU que deux entreprises ont été invitées à déposer une soumission à cet effet;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise Profil Médias ayant déposée une offre de services de 4 800 $, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Mathieu Gagné
Appuyé par M. Christian Brault
Et unanimement résolu

D'octroyer le contrat pour la conception des vidéos relatant l'histoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague à l'entreprise Profil Médias, selon l'offre de services déposée.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tout document relatif à l'octroi de ce contrat, le cas échéant.

De prévoir la somme relative à cette dépense au budget 2026.

ADOPTÉ

TRAVAUX PUBLICS / VOIRIE

Aucun sujet n’a été traité sous ce point.

SÉCURITÉ INCENDIE / SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

Aucun sujet n’a été traité sous ce point.

VARIA

Aucun sujet n’a été traité sous ce point.

25-09-137 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mathieu Gagné
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

Qu’ayant épuisé l’ordre du jour, de lever la séance à 19 h 56.

ADOPTÉ

Mélanie Genesse Mairesse suppléante	Dany Michaud Directrice générale et Greffière-trésorière